

# Impressum

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **44 (2017)**

Heft 5

PDF erstellt am: **08.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## FESE: vacances d'hiver pour des enfants

Qu'ils soient skieurs, adeptes de snowboard, débutants ou avancés, les enfants suisses de l'étranger âgés de 8 à 14 ans partageront de merveilleux moments lors de nos camps d'hiver.

### Camp d'hiver à Valbella (GR)

**Date:** du mercredi 27 décembre 2017 au vendredi 5 janvier 2018

**Nombre de participants:** 42

**Coûts:** CHF 900.- contribution au camp

**Location de skis ou snowboard:** environ CHF 150.-

**Clôture des inscriptions:** le 15 octobre 2017

### Inscription:

les informations détaillées concernant le camp d'hiver ainsi que le formulaire d'inscription seront disponibles dès le 15 septembre sur <http://sjas.ch/fr/camps/>. Une réduction de tarif est accordée dans des cas justifiés. Vous pouvez demander le formulaire de réduction en cochant la case correspondante sur le formulaire d'inscription. Sur demande, nous vous envoyons volontiers notre brochure d'information par la poste.

### Participez gratuitement au camp Juskila!

Du 2 au 8 janvier 2018, 600 enfants âgés de 13 à 14 ans profiteront gratuitement d'une semaine de sport d'hiver à Lenk dans l'Oberland bernois, et ce, pour la 77<sup>e</sup> fois déjà! Parmi les 600 participants tirés au sort, il y aura 25 Suisses de l'étranger.

Le 2 janvier 2018, lorsque les 600 garçons et filles âgés de 13 à 14 ans venus des quatre coins de Suisse dans des trains spécialement affrétés arriveront à Lenk, dans la vallée du Simmental, ils ouvriront un nouveau chapitre de l'histoire du Juskila. C'est déjà la 77<sup>e</sup> fois que Swiss-Ski et ses partenaires invitent ces enfants dans le plus grand camp de sport d'hiver de Suisse. Cette année, c'est le tour des enfants nés en 2002 et 2003.

Pour participer à ce camp de ski (Juskila), les jeunes doivent être capables de communiquer au moins dans l'une des trois langues nationales (allemand, français ou italien). Les places sont tirées au sort, une place inclut la participation au camp ainsi que les cours de sport d'hiver, les repas et l'hébergement. L'organisation et le financement des voyages aller et retour incombent aux parents. Les noms des 25 gagnants tirés au sort parmi les Suisses de l'étranger seront communiqués fin septembre.

### Coupon-réponse pour le tirage au sort JUSKILA Lenk (du 2 au 8 janvier 2018)

Veuillez compléter le formulaire en écrivant lisiblement.

Prénom: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

NPA, localité: \_\_\_\_\_

Pays: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_

Nom du/des tuteur(s) légal(aux): \_\_\_\_\_

Fille  Garçon

Commune d'origine en Suisse (voir passeport / carte d'identité): \_\_\_\_\_

e-Mail des parents: \_\_\_\_\_

Téléphone des parents: \_\_\_\_\_

Discipline sportive:  Ski alpin  Ski de fond  Snowboard

Cocher un seul champ! Après le tirage au sort, il ne sera plus possible de changer de discipline sportive.

Langue de l'enfant:  Allemand  Français  Italien

Signature du/des tuteur(s) légal(aux): \_\_\_\_\_

Signature de l'enfant: \_\_\_\_\_

Veuillez envoyer le bulletin-réponse avec une copie du passeport suisse de l'un des parents ou de l'enfant d'ici au 15 octobre 2017 (date de réception): Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE), Alpenstrasse 26, 3006 Berne, SUISSE

#### Renseignements et informations:

Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE); Alpenstrasse 26; 3006 Berne, SUISSE

Tél. +41 31 356 61 16; Fax +41 31 356 61 01; E-mail: [info@sjas.ch](mailto:info@sjas.ch); [www.sjas.ch](http://www.sjas.ch)

## Conseil OSE

*Des personnes de ma connaissance m'ont dit que les femmes divorcées ont également droit à une pension de réversion après le décès de leur ex-mari. Je suis âgée de 80 ans et réside à l'étranger. Puis-je faire la demande d'une pension de réversion si je suis dans cette situation?*

Oui, si vous ne vous êtes pas remariée, vous avez droit à une pension de réversion sous certaines conditions. Les conditions prévues par la loi sont fixées comme suit: si vous êtes divorcée et si votre ex-conjoint est décédé, vous avez droit à une pension de réversion à condition d'avoir des enfants et si le mariage a duré au moins 10 ans ou si vous étiez âgée de 45 ans révolus lors du divorce et que le mariage a duré au moins 10 ans, ou si votre plus jeune enfant a eu 18 ans après que vous avez atteint l'âge de 45 ans. Si vous ne remplissez aucune de ces

conditions, vous avez droit à la pension de réversion jusqu'à ce que le plus jeune de vos enfants ait atteint 18 ans.

Source: Centre d'information AVS/AI en coopération avec l'Office fédéral des assurances sociales

**Vous devez adresser votre demande directement à la Caisse suisse de compensation, à Genève: Caisse suisse de compensation CSC; Prestations AVS, avenue Edmond-Vaucher 18, case postale 3100, 1211 Genève 2, Suisse. Tél.: +41 58 461 91 11; fax: +41 58 461 97 05.**

Le service juridique de l'OSE fournit des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignement sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

**IMPRESSUM:**  
La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 43<sup>e</sup> année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 400 000 exemplaires, dont 140 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par

an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditrice.

**DIRECTION ÉDITORIALE:** Marko Lehtinen (LEH), rédacteur en chef; Stéphane

Herzog (SH); Marc Lettau (MUL); Jürg Müller (JM); Peter Zimmerli (PZ), responsable des «news.admin.ch», Relations avec les Suisses de l'étranger, DFAE, 3003 Berne, Suisse.  
**TRADUCTION:** CLS Communication AG  
**DESIGN:** Joseph Haas, Zurich  
**IMPRESSION:** Vogt-Schildt Druck AG, 4552 Derendingen.

**ADRESSE POSTALE:** Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41 31 356 61 10, fax +41 31 356 61 01, PC 30-6768-9.  
E-mail: [revue@aso.ch](mailto:revue@aso.ch)

**CLÔTURE DE RÉDACTION DE CETTE ÉDITION:** 27.7.2017

Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.-/étranger, CHF 50.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. [www.revue.ch](http://www.revue.ch)

**CHANGEMENT D'ADRESSE:** prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.

